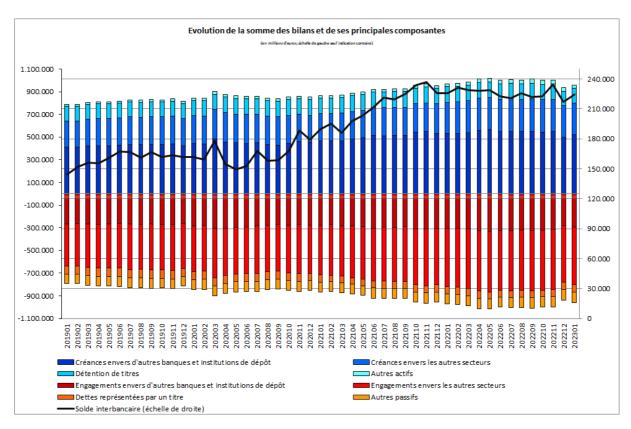


Luxembourg, le 6 mars 2023

Evolution de la somme des bilans des établissements de crédit

La Banque centrale du Luxembourg informe que, sur base de chiffres provisoires, la somme des bilans des établissements de crédit s'est élevée à 960 006 millions d'euros au 31 janvier 2023 contre 938 189 millions d'euros au 31 décembre 2022, soit une hausse de 2,33%. A l'actif, cette évolution est principalement due à la hausse des créances envers d'autres banques et établissements de dépôt. Au passif, ce sont les dettes envers les établissements de crédit ainsi qu'aux autres secteurs qui ont contribuées à cette augmentation. En comparaison annuelle, la somme des bilans des établissements de crédit a diminué de 1,1%.

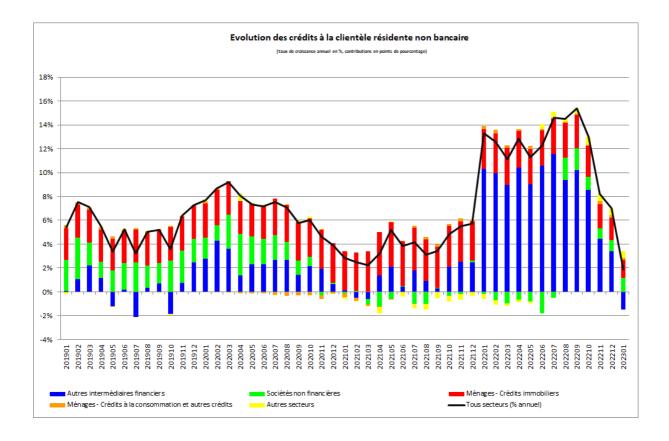


Le solde interbancaire, c'est-à-dire la différence entre créances et engagements interbancaires, a augmenté de 7 032 millions, soit 3,2%, pour atteindre 224 391 millions d'euros à la fin du mois de janvier 2023.

Les crédits à la clientèle non bancaire ont augmenté de 2 859 millions d'euros, soit 2,5%, entre décembre 2022 et janvier 2023. Sur douze mois, ces crédits se sont accrus de 2 189 millions d'euros, soit 1,9%.





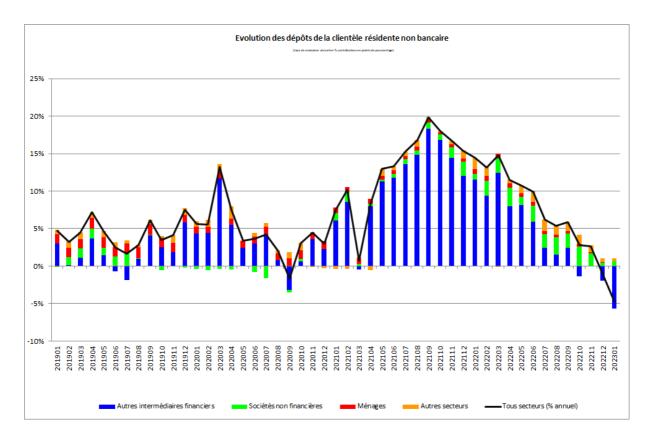


Entre janvier 2022 et janvier 2023, les crédits envers les sociétés non financières (SNF) ont progressé de 1 351 millions d'euros (soit 4,9%), les crédits immobiliers aux ménages ont augmenté de 1 727 millions d'euros (soit 4,3%) et les crédits aux autres intermédiaires financiers (AIF) ont diminué de 1 745 millions d'euros (4,2%).

Pour ce qui est du passif, les dépôts du secteur non bancaire résident ont progressé de 3 062 millions d'euros, soit 1,01%, entre décembre 2022 et janvier 2023. Sur douze mois, ces dépôts ont diminué de 14 985 millions d'euros, soit 4,7%.







Entre janvier 2022 et janvier 2023, les dépôts des Autres intermédiaires financiers (AIF) (qui comprennent notamment les fonds monétaires et non monétaires et dont la part s'est élevée à 69,1% au 31 janvier 2023) ont diminué de 18 179 millions d'euros (soit 7,9%) et ceux des ménages ont progressé de 41 millions d'euros (soit 0,1%). Les dépôts des SNF ont augmenté de 2 014 millions d'euros (soit 9,7%) et ceux des autres secteurs¹ ont également progressé de 1 139 millions d'euros (soit 4,6%).

Les séries statistiques relatives au bilan des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL par le lien suivant :

www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/11_etablissements_credit/index.ht ml

¹ Administrations publiques, sociétés d'assurance et fonds de pension.







Evolution des réserves obligatoires

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que le montant de l'exigence de réserve, pour la période de maintenance allant du 8 février 2023 au 21 mars 2023, s'élève à 6 054 millions d'euros.

Les réserves à déposer auprès de la BCL par les banques de la place sont en baisse de 417 millions d'euros par rapport à la période de maintenance précédente.

Les séries statistiques relatives aux réserves obligatoires des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL en utilisant le lien suivant:

http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series statistiques luxembourg/01 Stat po mon/index.html

International Relations and Communications Department Communications Section

Tel.: (+352) 4774-4265 or 4599

Email: press@bcl.lu

www.bcl.lu

